



DATE 17 MAI 2010

INVITATION DE PRESSE

**L' AGROFRONT, L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET LA DISTRIBUTION
SE RALLIENT EN FAVEUR DES BONNES PRATIQUES COMMERCIALES**

C'est depuis 2008 que le secteur agricole sonne régulièrement l'alarme. L'agriculteur n'est plus toujours en mesure de répercuter ses frais auprès de ses acheteurs ; l'industrie alimentaire et la distribution. Ceci fut expliqué lors de concertations et récolta l'attention des médias lors d'actions ludiques, de manifestations et blocages.

Lors de la crise du lait ceci a mené à court terme à un accord soulignant l'engagement des membres du secteur de la distribution à livrer des efforts financiers afin d'aider l'agriculteur à mieux écouler son produit. Mais la crise incessante a fait réaliser à tous les acteurs de la chaîne alimentaire que des initiatives isolées, manquant d'ampleur ou trop ponctuelles ne peuvent aboutir à de véritables solutions structurelles. C'est dans la crise qu'à pris forme la concertation intense entre tous les acteurs concernés; l'association professionnelle des fabricants d'aliments composés pour animaux (APFACA), les organisations agricoles (ABS, Boerenbond et FWA), la fédération de l'industrie alimentaire (FEVIA) et celles du secteur de la distribution (FEDIS et Unizo/UCM). Cette concertation de la chaîne cherche à trouver des solutions durables et collectives pouvant aussi servir d'exemple pour toute la chaîne alimentaire européenne, évitant ainsi de possibles concurrences déloyales.

C'est l'analyse de la situation, la compréhension que la chaîne alimentaire est aussi forte que son maillon le plus faible, et la volonté tenace des acteurs cherchant à trouver une solution durable, qui aboutissent aujourd'hui à la ratification du **code de conduite pour bonnes pratiques commerciales**. Tous les partenaires signeront ce code qui est bénéfique pour tout un chacun: de l'agriculteur au consommateur. Nous invitons la presse à l'occasion de la ratification du code.

Invitation de la presse à la signature du code des bonnes pratiques commerciales.

QUAND: jeudi 20 mai de 11h30 à 12h30

Une collation est prévue à la fin de la conférence de presse.

OÙ: FEDIS, 8 Avenue Edmond Van Nieuwenhuysse à 1160 Auderghem (Bruxelles)

PROGRAMME: Signature du code des bonnes pratiques commerciales

Explications par:

- **Ministre Sabine Laruelle**, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique Scientifique
- **Piet Vanthemsche**, président Boerenbond
- **Dirk Decoster**, président FEVIA (fédération de l'industrie alimentaire)
- **Dominique Michel**, administrateur délégué FEDIS (fédération de la distribution)

Merci de bien vouloir confirmer votre participation à annemie.nijs@fedis.be.

Dans l'espoir de vous rencontrer lors de la conférence de presse,

Sincères salutations,

Annemie Nijs (porte-parole FEDIS, 0495 59 93 99)

Peter Standaert (responsable presse FEVIA, 0477 98 00 52)

Anne-Marie Vangeenberghe (porte-parole Boerenbond, 0479 85 86 87)